

République Française

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2022

Convocation en date du : 08/12/2022
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents ou représentés : 13
Nombre de membres ayant pris part au vote : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Deux, quatorze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sébastien Rouit, 1^{er} adjoint

Etaient présents : Mr. BOUTON Jean-François, Mme GERVAIS Marie-Françoise, Mme GIRAUD-MOINE Martine, M. GIRAUD-MOINE Lionel, Mr GIRAUD-TELME Michel, Mr HAUWILLER Julien, , Mme REBOUL Fanny, M. REY Gérard, Mme RICOU Claude, Mr RICOU Yannic, Mr. ROUIT Sébastien, Mr SARRAZIN Bruno,

Absent excusé : M. RICOU Patrick, Mr. GIRAUD-MARCELLIN Gérard

Absents :

Absent représenté : Mme PRIMAULT Florence pouvoir à Sébastien Rouit

Secrétaire de séance : Mme REBOUL Fanny

2022-120 : Porté à connaissance du rapport d'activités, relatif à la Délégation de service public pour les remontées mécaniques et la gestion du Domaine skiable

Monsieur le premier adjoint présente le rapport d'activités concernant la Délégation de Service Public du domaine skiable pour l'année 2021, conformément à l'article L.2224-5 et R.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, destiné notamment à l'information des usagers.

L'ensemble des membres du Conseil municipal a été invité à prendre connaissance de ce rapport qui leur a été adressé par voie électronique, et tenu à disposition en Mairie depuis le 13 juin 2022, en versions papier et numérique. Ledit rapport est annexé à la présente délibération.

Après discussion,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

- **Prend acte** du compte rendu d'activité ci-annexé.

Pour le Maire empêché
Le premier adjoint
Sébastien ROUIT

